

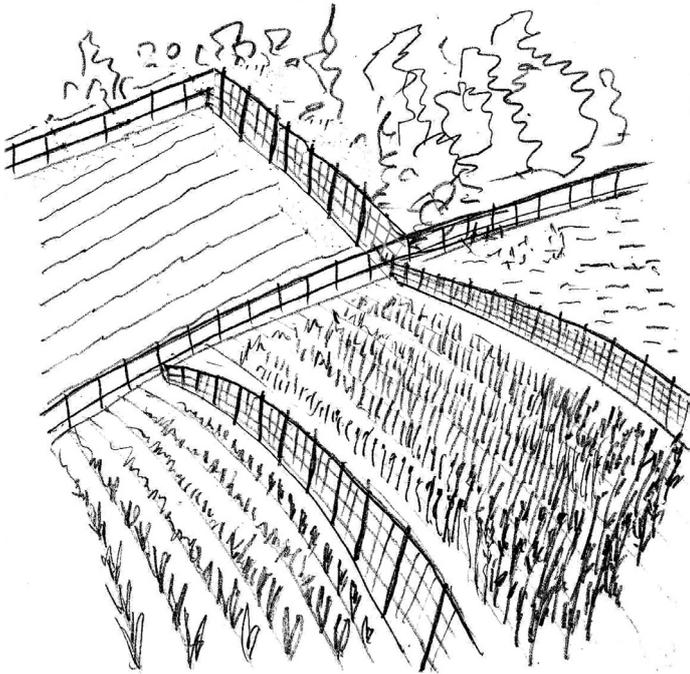
Des Hommes et des Sangliers

Comment les clôtures limitent les relations entre les agriculteurs et la faune de la région du Mandement genevois

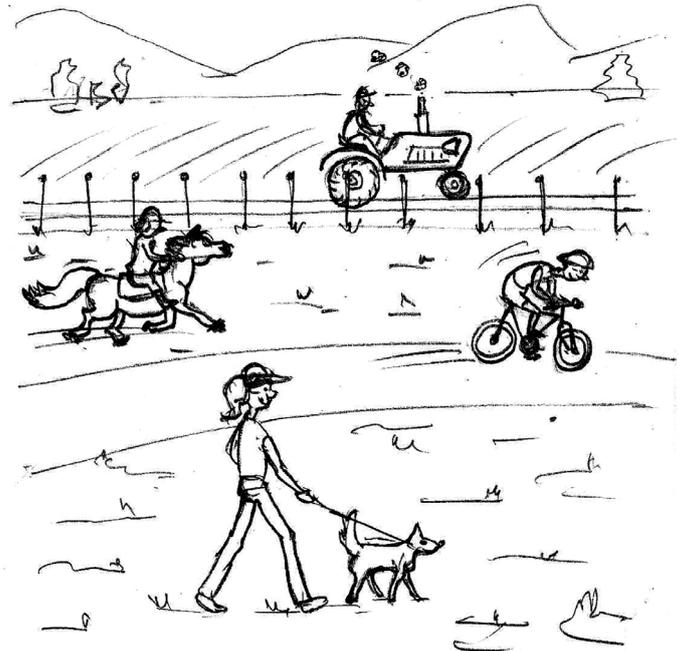


Manue Piachaud

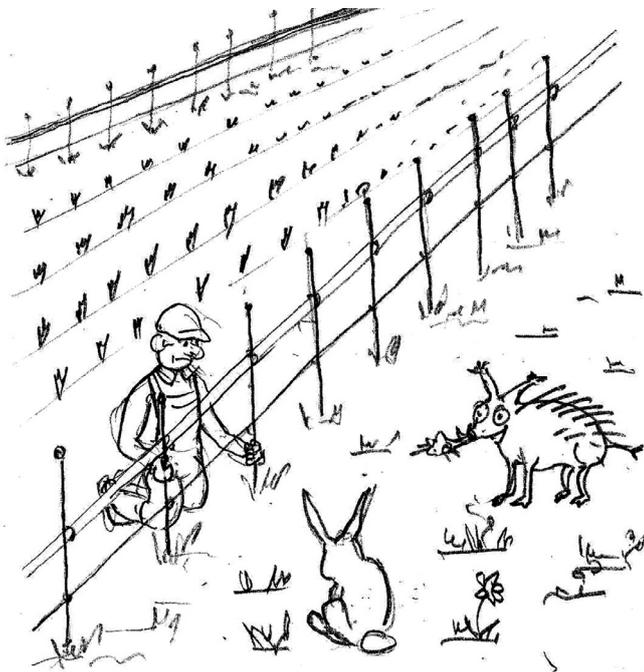
Le marché de la clôture n'est pas prêt de s'effondrer !



Un territoire rural fragmenté.



Des clôtures qui isolent les paysans de l'espace social.



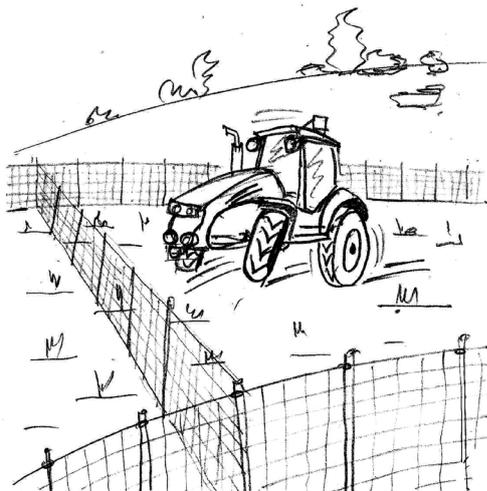
Mais aussi de l'espace naturel : une impression d'être isolé de l'environnement.



Sans oublier que certains sont choqués !

À chacun son monde et son espace : à Genève le domestique est enfermé alors que le sauvage reste en liberté. Selon certains Hommes : des clôtures il en faut. C'est ce qui nous permet, entre autres, de nous distinguer de la faune... Mais aussi de la protéger, de la voir proliférer et de pouvoir l'observer... Selon les animaux : « Les clôtures on connaît... Finalement ça ne fait que nous compliquer l'existence mais à eux aussi... »

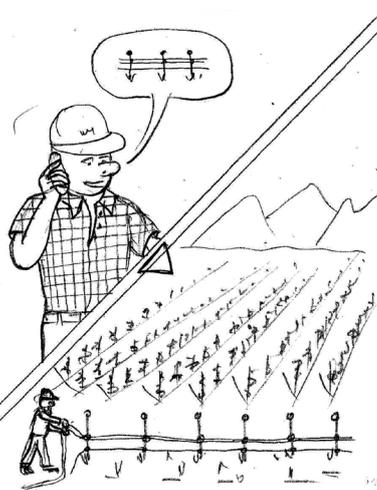
L'industrie agricole doit faire face à des contraintes toujours plus importantes.



Des manœuvres tortueuses...



Des arrêts fréquents pour ouvrir, fermer, déposer...



Toute l'organisation des exploitations peut être chamboulée !

Dès que les raisins commencent à se colorer, il est temps d'assurer les derniers traitements avant de clôturer les parcelles.



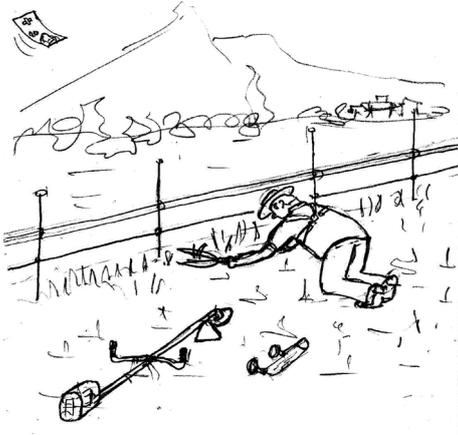
Lorsqu'on dépose la clôture les fils s'emmêlent au grand dam des agriculteurs



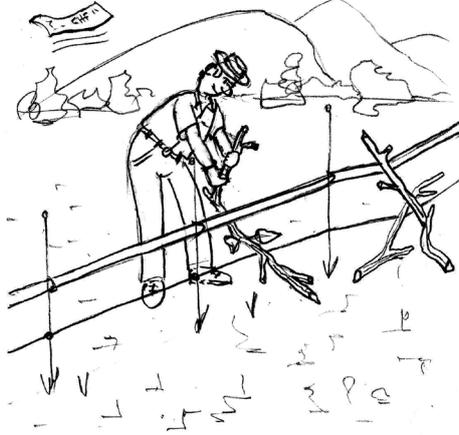
Parfois aussi le fil se prend dans la débroussailleuse ! Cette activité à réaliser régulièrement demande donc une certaine prudence...

Un entretien régulier de la clôture est exigé pour que les dégâts soient indemnisés. Si les sangliers la traversent une fois, ils réessaieront de la franchir et risquent de l'endommager.

Pour garantir une certaine efficacité il faut donc de l'huile de coude !



Couper l'herbe pour éviter les mises à terre.



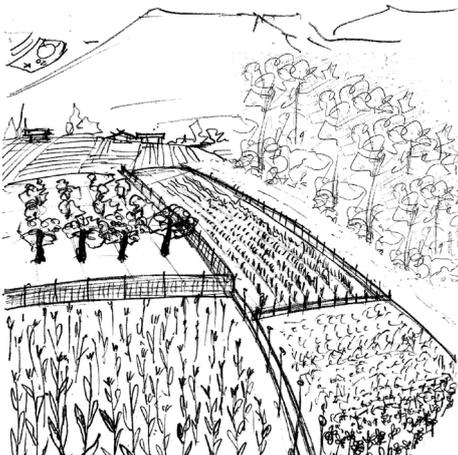
Faire un contrôle régulier pour enlever tout objet.



Vérifier et charger les batteries solaires, surtout l'hiver !

Le service après-vente des clôtures n'est donc jamais assuré !

**Les dérives sécuritaires atteignent des proportions inimaginables et ubuesques selon certains...
D'autres moyens de prévention des dégâts existent et ne sont pas toujours appréciés...**



Aux abords des sites protégés, toutes les cultures doivent être clôturées : mesures de prévention raisonnable.



Des répulsifs olfactifs contre les chevreuils qui sentent la vieille chaussette mouillée...



Des canons à air, pour que les oiseaux ne viennent pas se poser, ont tendance à agacer les riverains.

Espérons que la régulation se réalisera désormais en parallèle de la prévention et non uniquement en fonction des frais de compensation.

Des agriculteurs à qui on demande d'embellir le paysage pour être subventionnés. Des exploitants qui commencent à s'agacer « Il semblerait qu'on ait encore le droit de cultiver nos parcelles de temps en temps, mais on a surtout l'obligation d'entretenir tout ce qui les entoure ! »



Des surfaces de compensation écologique comme exigence pour recevoir les paiements directs – aide de la Confédération.



Une qualité biologique supérieure, jugée selon les espèces végétales présentes, qui permet de recevoir plus d'argent des autorités...

La volonté politique semble être que les devoirs de l'agriculteur envers le pays soient à la hauteur des subventions que la Confédération lui octroie, sans oublier d'être compétitif. Mais l'entretien du paysage demandé par l'État pourrait aussi être vu comme un service public réalisé par les agriculteurs envers la communauté. Dès lors la production s'adapte à la demande.

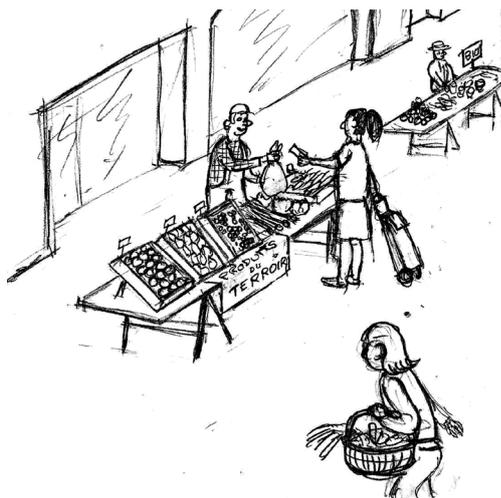


Une écologie qui prône un respect de la nature.



Mais aussi des produits de meilleure qualité.

De nouveaux débouchés économiques qui ravissent producteurs et consommateurs mais qui n'empêchent pas que les agriculteurs pâtissent de la volonté de préservation.



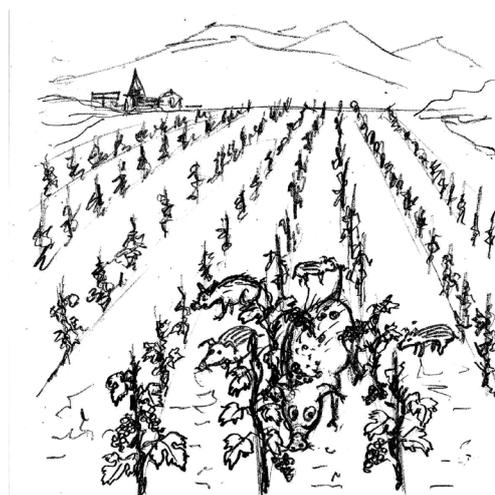
Du coup, les produits respectueux de l'environnement sont en vogue !



Mais les dégâts aussi...



Des sangliers qui se goinfrent et gaspillent



Et qui souillent tout...

Malheureusement ils préfèrent largement les cépages nobles du vignoble ! Un point commun avec l'humain ?!



Des suidés qui s'établissent volontiers dans les grandes cultures à l'abri des regards.



Chaudrons, passages : beaucoup de dégâts invisibles...



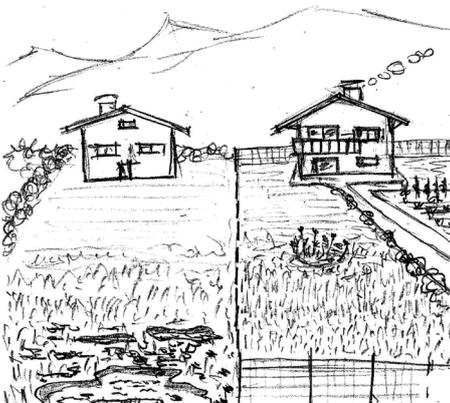
Perte de production constatée lors de la récolte...



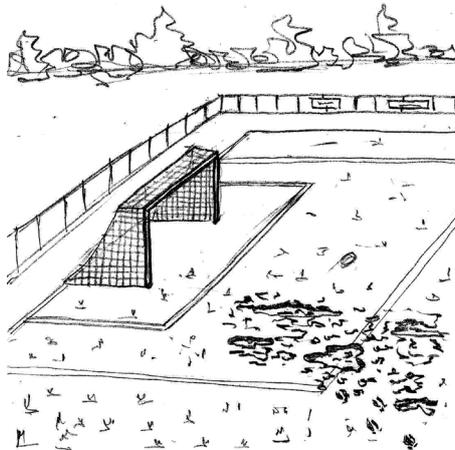
Et des machines parfois endommagées par des cailloux que déterrent les sangliers.



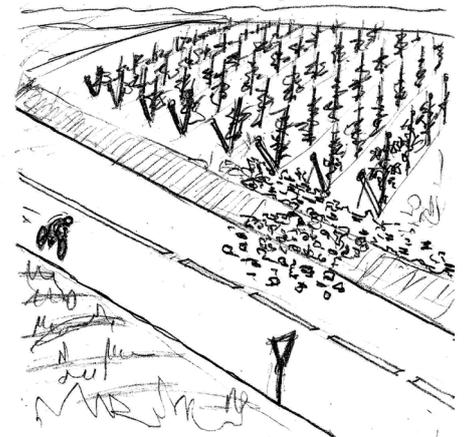
Beaucoup de labourage dans les prairies qui affecte les éleveurs



Mais aussi des particuliers qui ne souhaitent pas s'enfermer...

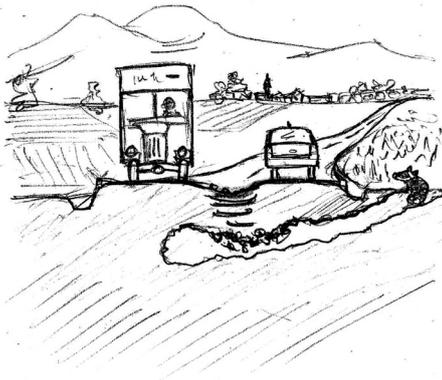


Des pelouses publiques et des stades retournés

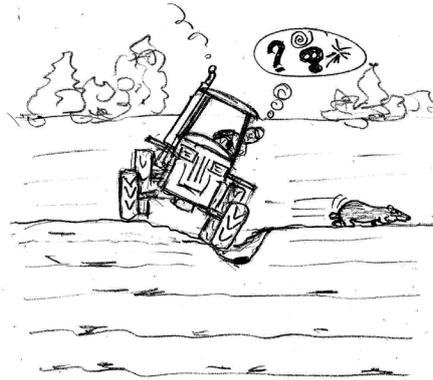


Et des routes salies qu'il faut nettoyer...

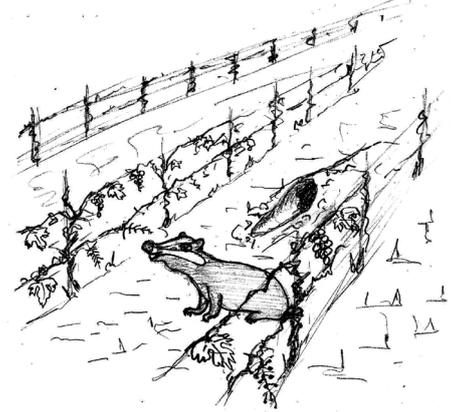
Les privés, comme les communes, ne sont jamais indemnisés car ils ne tirent aucun revenu des espaces endommagés... Tout est aux frais des victimes de ces dégâts : c'est le prix à payer pour avoir une belle nature sur le territoire régional !



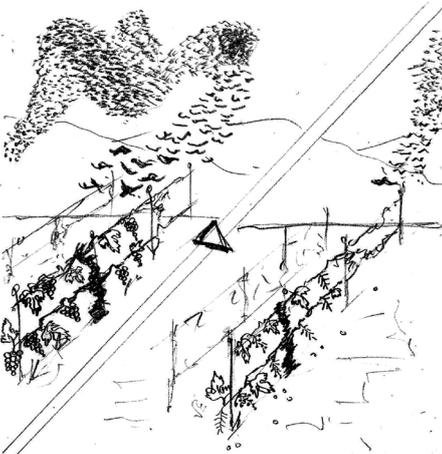
Les blaireaux aussi posent des problèmes aux communes : des terriers mal placés...



Les agriculteurs, eux, pâtissent des trous destinés aux latrines de ces animaux très propres !



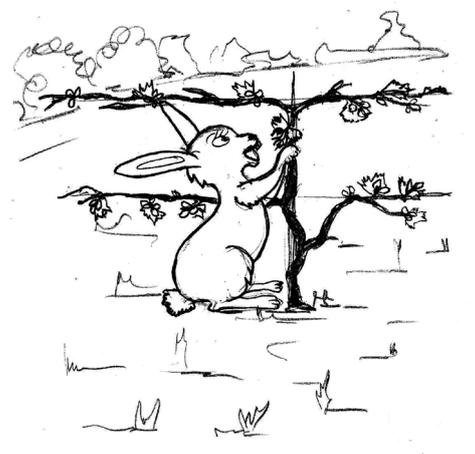
Ces mustélidés n'épargnent pas non plus les raisins : ils aspirent les grappes complètement. Travail impeccable mais systématique lorsqu'un individu est établi sur une parcelle...



Un seul vol d'étourneaux fait des ravages sur une parcelle en quelques heures : d'où de multiples mesures de prévention conséquentes.



Le renard apprécie aussi le bon raisin...



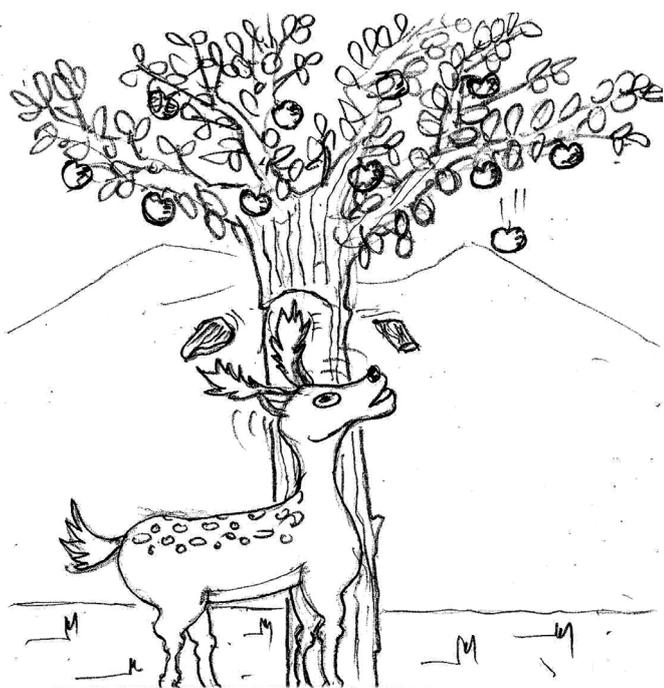
Sa proie préférée, le lièvre, s'attaque aux bourgeons et à l'écorce : une perte de production pas toujours quantifiable...



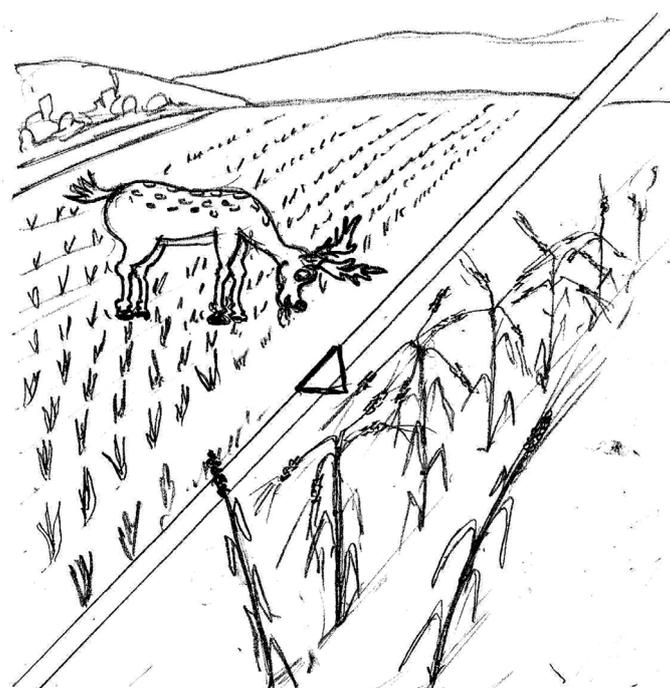
Le chevreuil mange également les jeunes pousses et aime se délecter des grains de raisins à mesure qu'ils se chargent en sucre.



Il adore aussi se régaler des pommes.



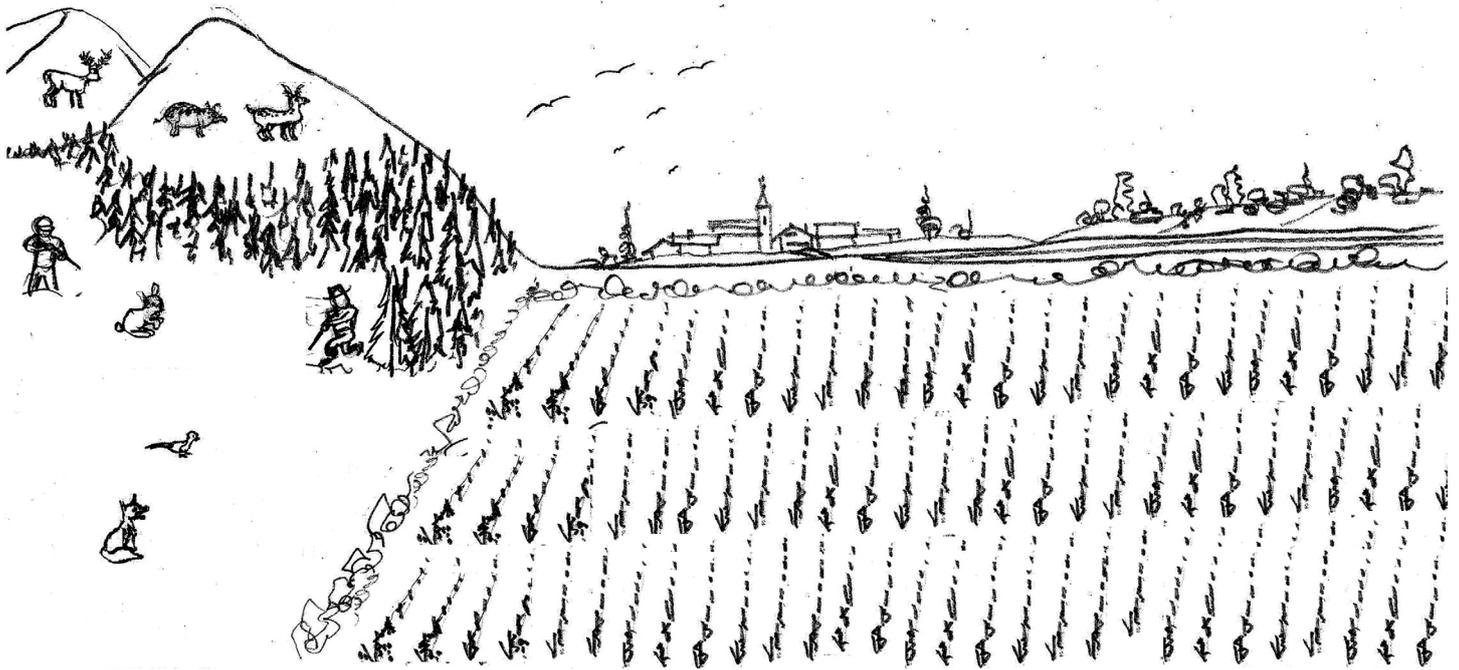
Les vergers subissent aussi le comportement territorial de ces cervidés pendant la période de rut...



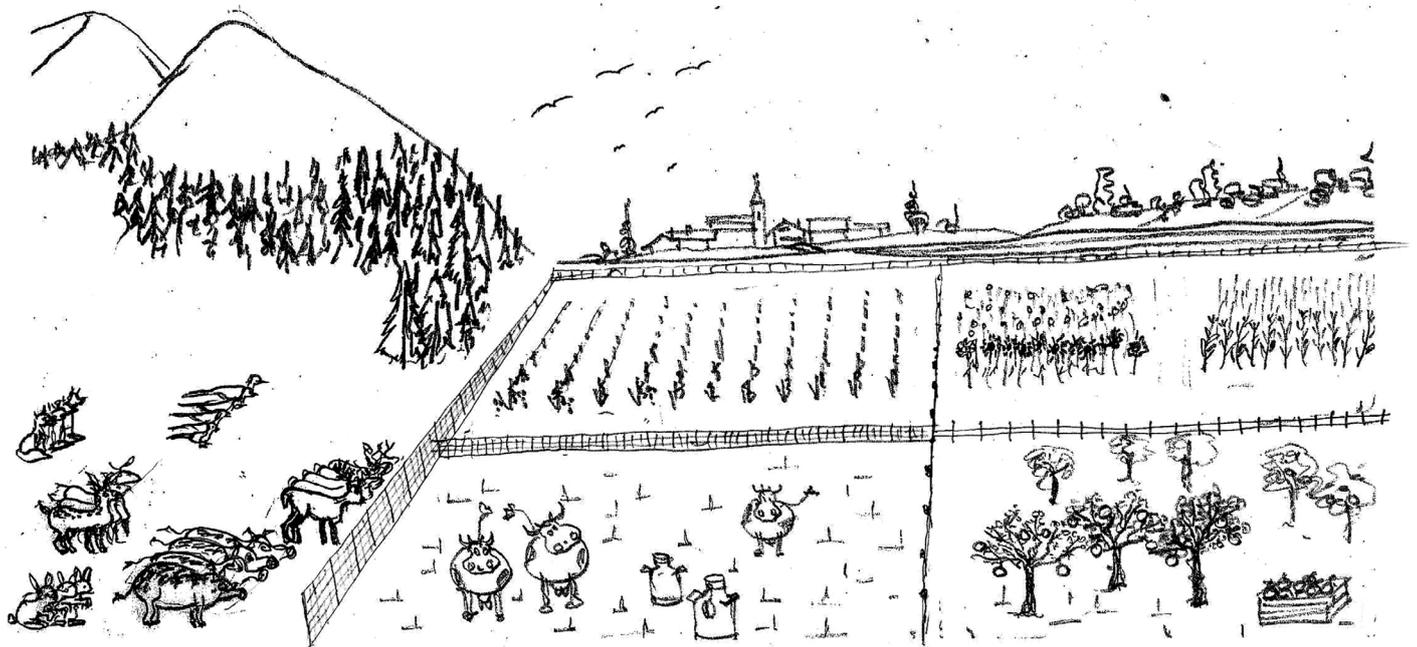
Le blé n'est nullement épargné : chaque pousse mangée devient un épi en étoile qui ne peut être fauché...

En effet, les cervidés ne sont aujourd'hui pas encore régulés alors que leur abondance crée de grands dégâts aux cultures du Mandement. Les agriculteurs, qui voient ces animaux les défier en permanence sur leurs terres, ne sont pas toujours correctement indemnisés en raison de la difficulté d'estimer certains dégâts. Dans cette région de Genève, les chevreuils sédentarisés se sont auto-domestiqués : ils n'ont plus peur de l'humain et se délectent de toutes les ressources cultivées. Les dégâts étant peu quantifiables, la somme des frais de compensation augmente peu : les gestionnaires accentuent la prévention mais risquent de ne pas réguler jusqu'à ce que cela coûte trop cher à l'État... Il est à relever que ce seuil financier est bien plus élevé que le seuil de tolérance de certains paysans – mais sans la coopération des gens de la terre, une protection durable est inenvisageable en tous lieux...

Un déséquilibre qui perdure donc dans le Mandement...



*Pendant longtemps, les ressources ont été surexploitées : monocultures et chasse intensive.
Résultat, les animaux pensaient : « L'Homme se comporte sur nos terres comme un gros porc ! »*



Aujourd'hui, une reproduction effrénée de certaines espèces et une exploitation raisonnée de quelques produits de qualité. Pour la nature c'est mieux, mais pour les producteurs c'est beaucoup de dégâts. Ils acceptent mal de voir leur labeur dévasté et ne sont souvent pas d'accord avec cette préservation exacerbée même s'ils respectent leur environnement.

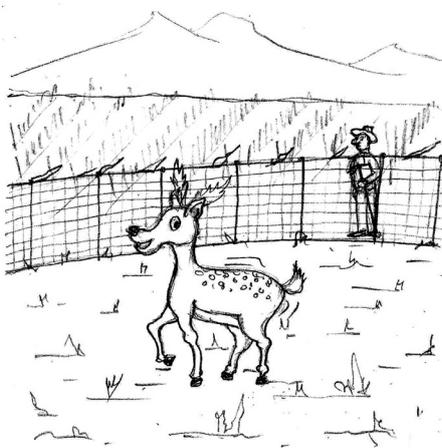
Résultat, les paysans disent : « Le sanglier se comporte sur nos terres comme un gros porc ! »

Les citadins « écolo » veulent conserver la faune mais ils n'ont souvent aucune idée des conséquences de sa prolifération. Certains disent : « Il faut protéger la nature. Elle est tellement belle. Surtout les week-ends quand il y a du soleil ! »

L'expansion de la faune est donc encouragée pour le plaisir des loisirs en nature alors que les professionnels se voient dépassés par la prévention...



Quelques centimètres contre les porcs...



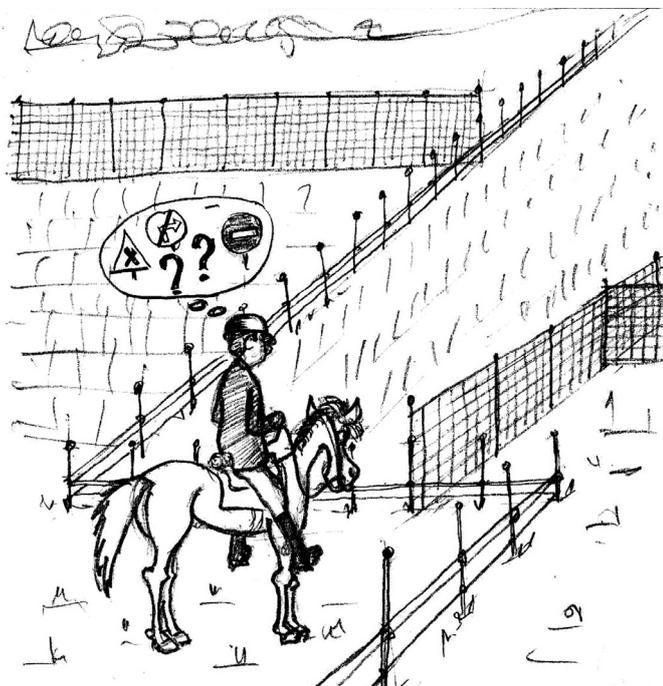
Plus d'un mètre contre les chevreuils...



Deux mètres contre les cerfs !

Un système d'effarouchement sonore est en essai mais pour l'instant les clôtures font référence...

Certains citadins usagers de la zone rurale subissent aussi ces nouvelles infrastructures pendant leurs loisirs...



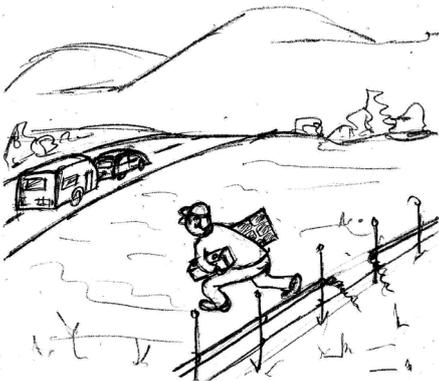
Des parcours et des habitudes changés...



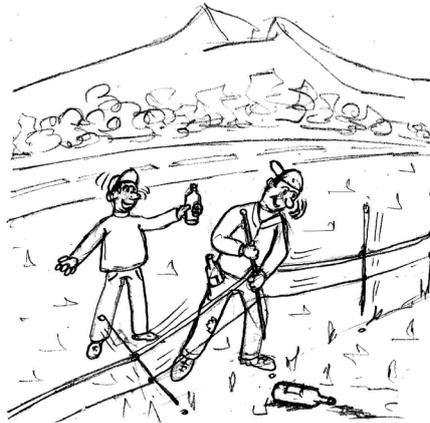
Des artifices partout ! Même hors de la ville...

Où est-il possible de se sentir encore en liberté ? Des règles partout sauf dans les forêts, quoique encore certaines zones ne peuvent être parcourues par tous...

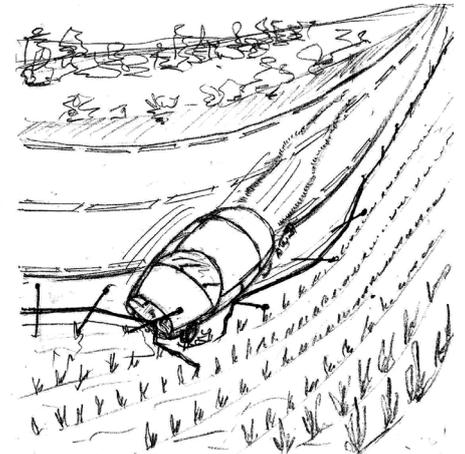
Même quand la prévention est correctement réalisée et surveillée, il y a des imprévus...



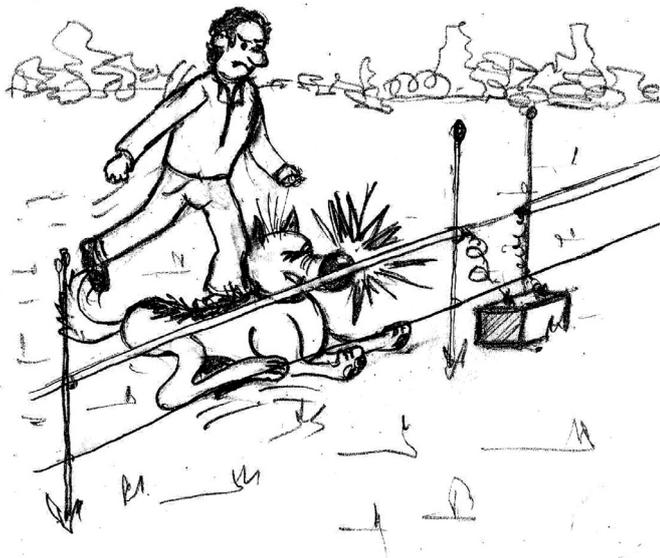
Des vols de batteries solaires...



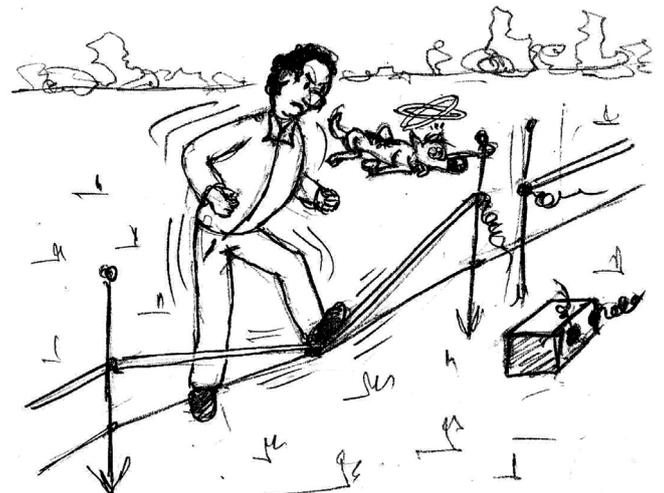
**Des actes de délinquance...
Certains pensent même à
clôturer les clôtures...**



Mais aussi des accidents...



Sans oublier des chiens parfois surpris...

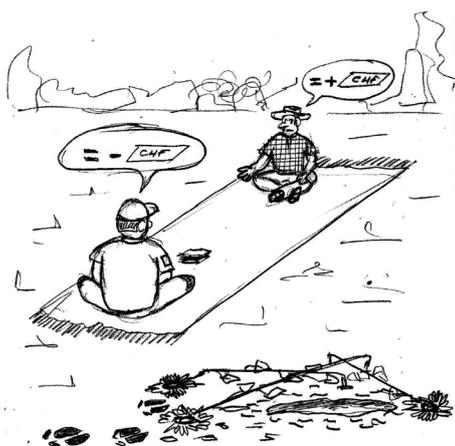


Et leurs compagnons violemment mécontents...

Malgré tous les efforts de prévention, des dégâts peuvent donc être constatés...



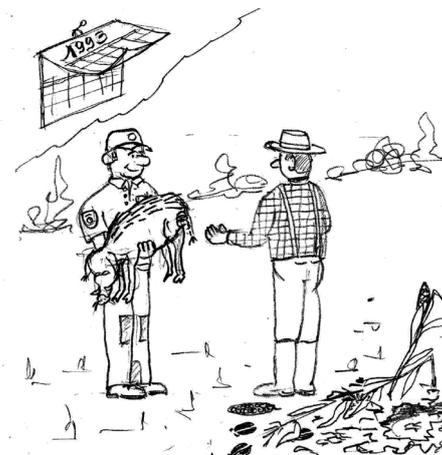
Des clôtures qui n'ont plus de courant et des sangliers qui en profitent...



Les paysans ont l'impression que les compensations font progressivement l'objet de marchandage pour que les coûts de gestion diminuent...



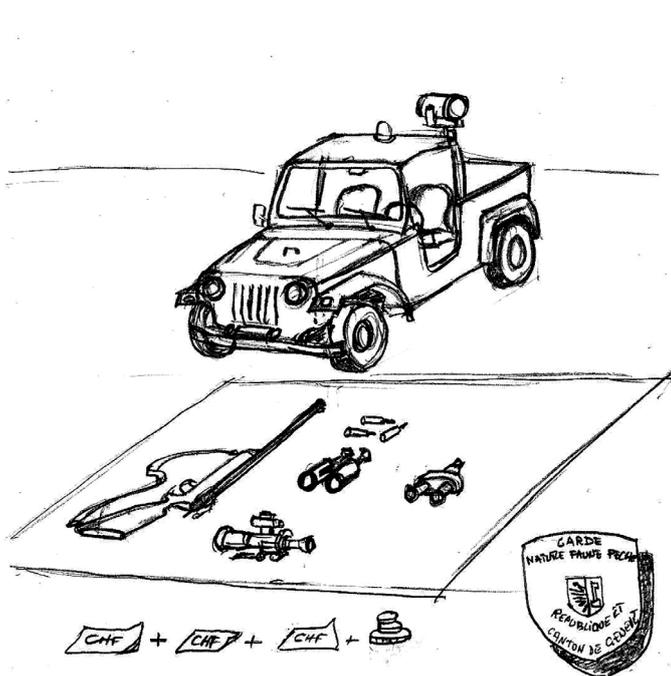
L'argent, de nos jours, est censé tout solutionner...



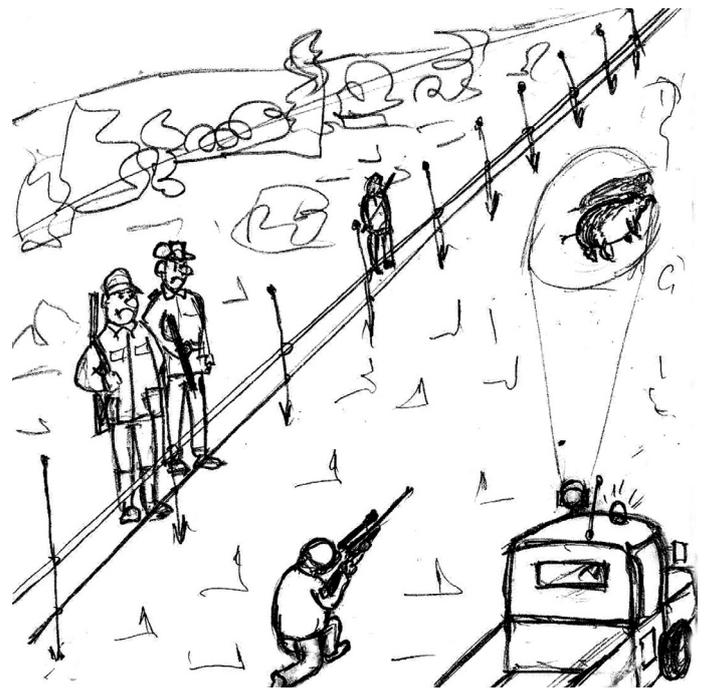
Symboliquement ce n'est rien par rapport au fait de manger l'ennemi...

Auparavant les gardes donnaient des sangliers aux personnes victimes de gros dégâts, maintenant le Service de la faune les indemnise. Le pâté de sanglier semblait en effet très apprécié lorsqu'il était entièrement réalisé à la ferme ! Toute viande est aujourd'hui centralisée, traitée et vendue à tous les citoyens pour que ce soit démocratique. C'est louable, mais les agriculteurs qui subissent les dégâts de la faune comme les décisions des protecteurs, ne se délectent que trop rarement à leur goût du succulent jambon aux baies de Gamaret du traiteur...

Quand le monde paysan est interrogé sur la prévention, il répond réglementation !



Le Service cantonal de la faune n'a pas lésiné sur le matériel pour les tirs de nuit.



Cette réglementation par des gardes de l'environnement est très jalouée par les passionnés de la chasse au sanglier et pas compatible avec l'éthique de leur pratique.

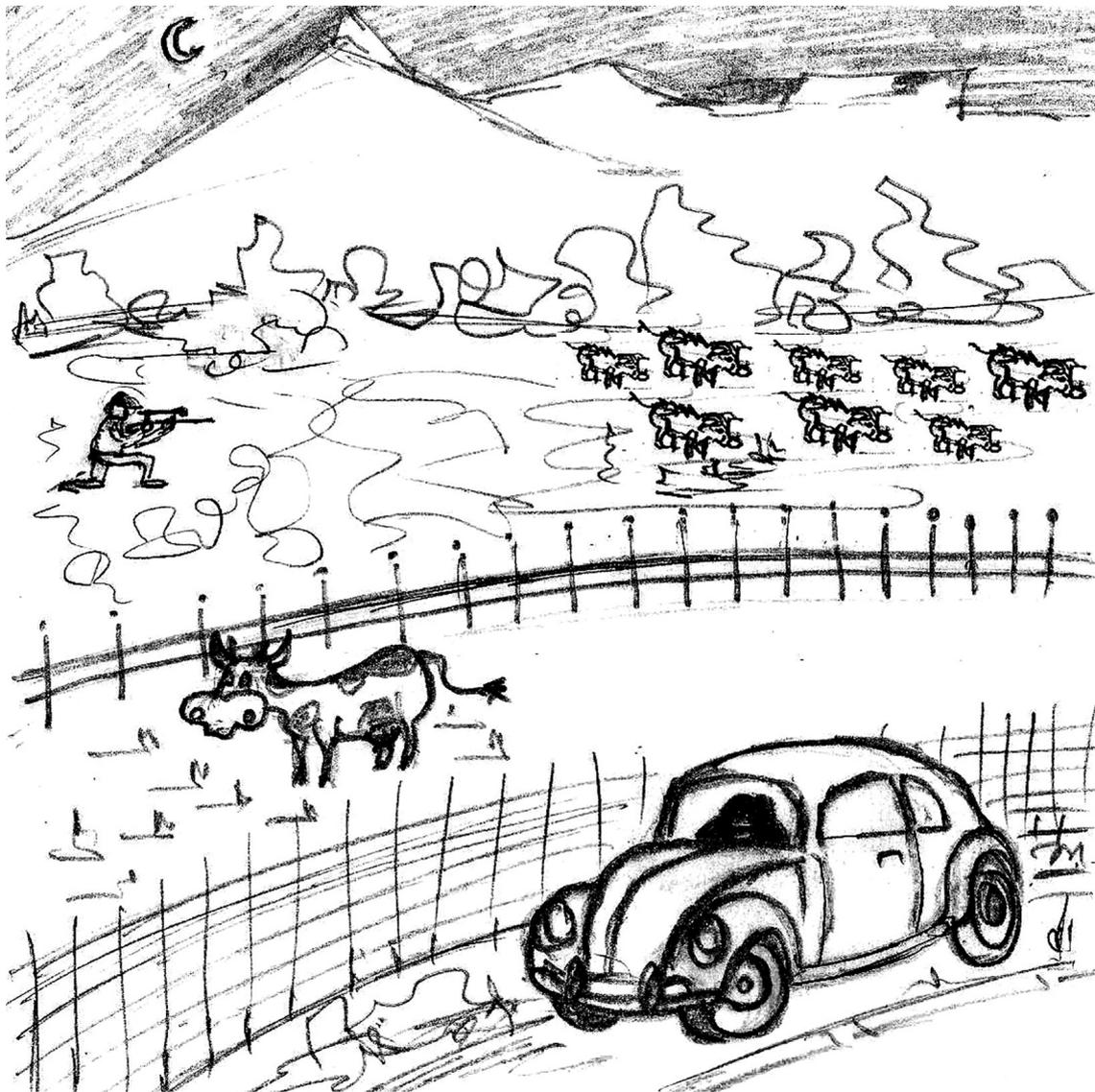


Un jeu collectif qu'ils paient pour pratiquer dans les régions voisines.



Et qui est remplacé, dans le canton, par une réglementation individuelle aux frais du contribuable...

La traque du sanglier, très appréciée de certains passionnés, n'a pas pu être réalisée à Genève car les très rares suidés observés étaient éliminés par paysans et villageois jusqu'à l'arrêt de la chasse en 1974. Les chasseurs de sangliers n'ont donc jamais pu débusquer leur partenaire de jeu préféré sur leur territoire.



L'avantage des tirs de régulation nocturnes est qu'ils assurent une totale tranquillité aux usagers de l'espace rural la journée et que la sécurité est maximale, preuve en est qu'aucun accident n'a été recensé dans la campagne genevoise depuis l'arrêt de la chasse. Certes les tirs sont réalisés de nuit, mais d'autres êtres que les suidés aiment la pénombre et personne n'est touché hormis les sangliers... Comme pourrait le dire le Service de la faune : « La régulation est une affaire de professionnels. Et en plus d'être professionnels, nous sommes spécialistes ! »

Ainsi les clôtures mettent au jour la complexité de la situation du Mandement entre les agriculteurs - qui ne veulent pas subir l'expansion d'une faune souhaitée par les citadins naturalistes - et les gestionnaires - qui tentent de faire coexister au mieux les divers usagers de la campagne genevoise. La situation reste tendue, car même si la somme des dégâts est bien en-dessous de ce que les décideurs jugent comme seuil acceptable, les paysans sont agacés de voir tous ces animaux sauvages envahir leur espace domestiqué. Les limites du tolérable sont dépassées et des barrières sont érigées autour des cultures plutôt qu'autour des forêts. Les clôtures ne sont toujours pas acceptées par beaucoup de paysans car cette technique n'est pas en adéquation avec les représentations paysannes : les agriculteurs voient en effet la matérialisation de la frontière entre nature et culture s'ériger sur leurs terres, alors que la limite entre le domestique et le sauvage est largement franchie par les bêtes qui ne restent plus dans les forêts - vu leur nombre, l'abondance des ressources régionales et la tranquillité dont elles jouissent sur le territoire genevois. Les sangliers sont aujourd'hui arrivés à une population supportable pour la région du Mandement, moyennant une régulation annuelle, mais cela aura pris plus de dix ans et, à leur tour, les cervidés commencent à créer de graves dégâts... Il ne s'agit plus d'augmenter la quantité de clôtures préventives mais leur hauteur. Espérons que la régulation se réalisera désormais en parallèle de la prévention et non uniquement en fonction des frais de compensation.

MERCI À
TOUS LES
ACTEURS
AYANT
PARTICIPÉ
À CETTE
ÉTUDE

Domaine
des
Pendus



DOMAINE DE
CHAMPVIGNY

Domaine des Perrières



Domaine Grand'Cour



Domaine
des Abeilles d'Or

DOMAINE
DUGERDIL
DARDAGNY

Domaine de la
Devinière



Domaine
des Alouettes



DOMAINE
DES MOLARDS 1352

Domaine
du Paradis



Caves de Genève

Philippe Bersier

Denis Girardet

Marc Peney

Didier Penet

Agri
Genève

npaga
office de promotion des produits
agribios de Genève



AGRICULTEURS :

Claire Bellevaux

Frédéric Bieri

Blaise Desbaillet

Daniel Dugerdil

Jean-Louis Dugerdil

Rolf Grolimund & fils

† René Monnier

Éric Porchet



Maire de Satigny



Cantonnier de Dardagny



Garde-récolte du Mandement

pro natura

François Dunant



Fédération Nationale des Chasseurs

Alain Rossier

LES VERTS

François Lefort



cfpne lullier

centre de formation
professionnelle
nature et environnement

Claude Fischer

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève



Marc Obermann



Patrick Durand

BOUCHERIE
DU PALAIS S.A.
André Vidonne



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Michèle Künzler | Robert Cramer | Gottlieb Dändliker | Gilles Mulhauser | David Badstuber | Patrick De Rutté